

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine

Maraîchage



N°22 03/11/2022



Animateur filière

Jean-Michel LHOTE David BOUVARD ACPEL acpel@orange.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16 sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte : Benoit VOELTZEL - CA17 benoit.voeltzel@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine Boulevard des Arcades 87060 LIMOGES Cedex 2 accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage Edition Nord NA N°X du JJ/MM/AA »



Edition Nord Nouvelle-Aquitaine Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF <u>draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal</u>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur <u>Formulaire d'abonnement au BSV</u>

Consultez les <u>évènements agro-écologiques</u> près de chez vous!

Ce qu'il faut retenir

Des conditions très douces pour la saison

- Durant les deux dernières semaines, les cumuls de pluies sont faibles (environ 20mm). Les sols restent secs à faible profondeur, seule la surface a bénéficié des pluies de début octobre.
- Depuis la mi-octobre, les températures sont douces et largement au-dessus des normales saisonnières. Jusqu'à la fin octobre, on a enregistré des températures maximales entre 20 et 25°C.

Poireau

- Mouche mineuse: suite à une forte activité de Napomyza gymnostoma durant les deux premières semaines d'octobre (en fréquence et en intensité), l'activité de cette mouche a nettement diminué durant la dernière période. Cependant, le risque demeure.
- Teigne: on ne note pas de captures sur les sites suivis, malgré des conditions douces. A cette date, le risque de nouvelles attaques devient faible.
- **Thrips :** les conditions humides annoncées pour les prochains jours sont peu favorables à ce parasite.
- **Rouille :** on note quelques symptômes (faibles en fréquence d'observation et en intensité). Les conditions plus humides (et douces) sont favorables à ce champignon.

Carotte et céleri-rave

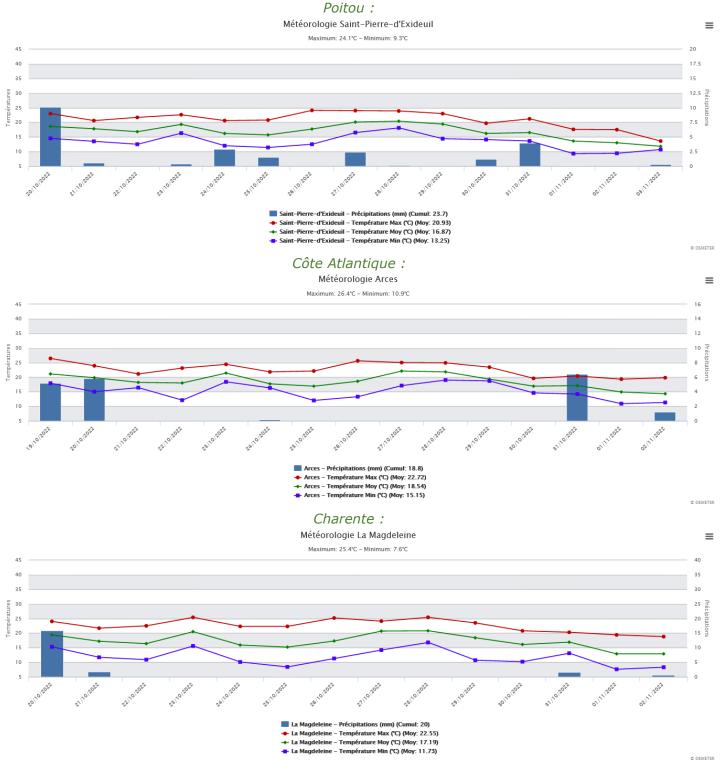
- Mouche de la carotte : on ne note pas de captures sur les sites suivis. A
 cette date, il est très peu probable que cette mouche reprenne une activité
 de ponte.
- Jaunissements de céleris : résultats des analyses réalisées.

Liste biocontrôle : <u>ICI</u>



Situation générale maraîchage

Conditions climatiques



En résumé:

- Durant les deux dernières semaines, les cumuls de pluies sont faibles (environ 20mm). Les sols restent secs à faible profondeur, seule la surface a bénéficié des pluies de début octobre.
- Depuis la mi-octobre, les températures sont douces et largement au-dessus des normales saisonnières. Jusqu'à la fin octobre, on a enregistré des températures maximales entre 20 et 25°C.
- Les prévisions indiquent un refroidissement « passager » pour les prochains jours, en attente d'une remontée des températures (et de valeurs très élevées pour la saison).



Poireau

Certaines parcelles durement impactées par les conditions sèches de l'été présentent encore d'importants retards végétatifs. Mais, dans une majorité de parcelles, ces retards (de développement foliaire et de grossissement des fûts) sont <u>partiellement</u> gommés. Cependant, on note des hétérogénéités inhabituelles entre les plantes (de calibre et d'élongation de fûts). D'un point de vue sanitaire, la situation est généralement saine (mais on observe des symptômes de rouille en légère progression).



Plantations de juillet, des calibres moins réguliers que d'autres années (Crédit Photos : Sylvie SICAIRE - CDA16)

Mouche mineuse (Napomyza gymnostoma)

Pour cette production, en raison des dégâts potentiels, ce ravageur est suivi avec la mise en place d'un réseau d'observation sur ciboulette. Le principe est l'observation de piqûres de nutrition (alignements d'aspect caractéristique : voir les photos ci-après) qui indique la période d'activité de l'adulte avant l'opération de ponte.



Alignements de piqûres caractéristiques sur ciboulette et sur poireau (et une mouche en activité)

(Crédit Photos : ACPEL et Benoît VOELTZEL - CDA17)

Durant les deux premières semaines d'octobre, la mouche mineuse a été très active. Depuis, cette mouche est encore présente. Mais la fréquence et l'intensité d'observations des piqûres de nutrition a été nettement moindre.

Rappel des principaux éléments du cycle :

 Dans un premier temps, cette mouche repère les plantes intéressantes pour la réalisation de son cycle.

	% d	% de pieds de ciboulettes présentant des piqures													
Site	36	37	38	39	40	41	42	43							
2	0	0		20	20	20		20							
3	0		10	0	20										
8	10	10	0	0	60	90	40	20							
9	0				50										
10	0		0	0	20										
11					20		Λ	Λ							

- Dans un second temps, elle réalise des pontes au niveau des feuilles. Après éclosion des œufs, les larves descendent progressivement dans le fût.
- Dans un troisième temps, pour les parcelles concernées par des pontes, des dégâts vont apparaître au moment de la récolte (avec la présence de larves et de galeries caractéristiques avec la présence de



pupes marron).

Évaluation du risque : l'activité de nutrition de cette mouche est moindre, mais encore présente. Le risque reste élevé.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection <u>au bon moment</u> (avant l'activité de ponte). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (suivis des piqûres de nutrition).
- Pour les parcelles qui présentent déjà une activité importante de cette mouche, cette solution n'est plus opportune.
- Des expérimentations réalisées par le passé par l'ACPEL, montrent le « possible intérêt » de la coupe de l'extrémité du feuillage pour éviter la descente des larves dans le fût après la ponte (intérêt variable en fonction du stade et l'approche ou non de la récolte).

Lien vers différents documents sur ECOPHYTOPIC ICI.

• Teigne (Acrolepiosis assectella)

La surveillance de cet insecte par capture (capsule de phéromone spécifique sur plaque engluée) est primordiale car les dégâts potentiels sont importants, <u>notamment en maraichage AB</u>.

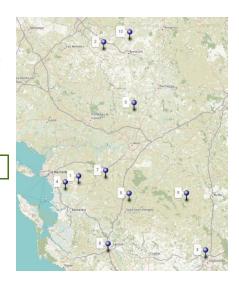
		Nombre de teignes relevées par semaine(pour 2 pièges)																	
Se	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
1	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6		5	0		0
2		0	0	0		0	0	0		0	0	0	0		0	0	0		
3			0	0	0	1	0			0	0	0		0	0	0			
4				7	3	1	0			3	1	2	0	6	7		2		
5				0		0			0		0			0				0	0
6				0		0			0		0			0				0	0
7					1			0		0	0	0		0	0	0	0		
8						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Observations du réseau:

On ne note pas de capture sur les quelques sites de piégeage actuels. A cette date, malgré les conditions douces, l'activité du papillon ne doit plus être effective.

<u>A noter</u>: pour les sites qui ont piégé en semaine 40 et 41, même si les niveaux de captures sont faibles, des dégâts tardifs peuvent être observés.

Évaluation du risque : le risque est devenu faible.



Éviter les confusions

Les problématiques liées à la teigne du poireau (chenille d'un papillon) et de la mouche mineuse (asticot d'une mouche) sont différentes en termes de risque et de gestion de ce risque.

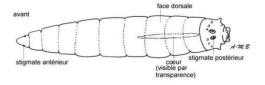
On peut confondre les ravageurs, larves de teignes et larves de mouches, lors de vos observations en culture d'alliacées. Et ceci particulièrement en agriculture biologique où les deux ravageurs sont présents. Les moyens de les différencier :



Larve de mineuse :

Les mineuses sont des diptères, ainsi leurs larves sont dépourvues de pattes.

Le corps est souvent étroit à l'avant et élargi à l'arrière. La détermination se fait à partir des stigmates.



La larve de la mineuse du poireau est jaune pâle (6 mm au dernier stade)



Photo B. VOELTZEL (CDA17)

Photo ACPEL

Il n'est pas aisé d'apercevoir les stigmates sans un fort grossissement.

Larve de teigne :

Les teignes sont des lépidoptères et à ce titre on retrouve dans les larves les caractéristiques de la chenille.



La larve de teigne est jaune et mesure jusqu'à 14mm.



Photo S. SICAIRE (CDA16)

Photo ACPEL

Avec une loupe, des segments abdominaux sont visibles et selon les stades, on peut apercevoir des ponctuations noires sur chaque segment. La tête est bien visible, ainsi que les mandibules.

Document établi par S. SICAIRE - CDA16

• Rouille (Puccinia porri, Puccinia allii)

On note depuis peu quelques foyers de rouille sur poireau. Les conditions sèches de l'été et du début de l'automne n'ont pas été favorables à l'enclenchement de cycles de ce champignon.

Jusqu'à présent les atteintes sont limitées (en fréquence et en intensité). Cependant, les conditions douces et humides deviennent plus favorables à ce champignon.

Évaluation du risque : pas de manifestations significatives de la maladie, mais les conditions climatiques actuelles sont favorables à ce champignon. Le risque est présent.

Rappel des symptômes de Puccinia porri, Puccinia allii :



Pustules de rouille très caractéristiques (Crédit Photo : ACPEL)

Mesures alternatives et prophylaxie :

• Le choix variétal (niveau de sensibilité à la rouille) est un levier important dans la gestion du risque.

• Thrips (Thrips tabaci)

Les conditions humides sont peu favorables à ce parasite. Actuellement, on ne note pas de traces récentes et significatives sur le feuillage. Les quelques symptômes observés (piqûres) sont à relier à une activité plus ancienne.

Évaluation du risque : le risque est faible.



Rappel des dégâts de Thrips :



Pression exercée par les Thrips : ① Moyenne (Crédit Photo : ACPEL) - ② Faible (Crédit Photo : Sylvie SICAIRE - CDA16)

Carotte et céleri-rave

Mouche de la carotte (Psila rosae)

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque.

<u>Observations du réseau</u>: avec peu de suivis actuellement, il est difficile d'être précis. Cependant, les quelques retours et les connaissances sur la biologie de cette mouche conduisent à indiquer que l'activité de vol de cette mouche est très probablement terminée.

Évaluation du risque : l'évaluation doit se faire à la parcelle, d'où l'importante de la mise en place de suivis individualisés à l'exploitation et la réalisation de relevés réguliers. Sur la base des données acquises, le risque est faible.

Rappel des dégâts potentiels :



Dégâts possibles sur carotte et céleri-rave (Crédit Photos : ACPEL)

Rappel des mesures alternatives et de la prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.
- Pour plus d'informations se référer aux documents en lien ci-après :
 - Rappel de la biologie de la mouche « le point sur la mouche de la carotte, Ctifl », lien ICI.
- Présentation des travaux réalisés en Pays de Loire « protection des cultures de carotte contre la mouche *Psila rosae* (Projet AGREABLE) », lien **ICI**.



• Jaunissements sur céleri

Cette année, de très nombreuses parcelles de céleri ont été atteintes de jaunissements, peu de parcelles sont indemnes et certaines sont très fortement touchées (de 5 à 80% de plantes jaunes ou mortes). La mortalité des plantes a été rapide et continue depuis fin juillet.







Fréquence et intensité d'atteintes par l'Aster-Yellow particulièrement élevées en 2022 : de nombreux plants jaunes, mais aussi beaucoup de mortalité (Crédit Photos : ACPEL et Benoît VOELTZEL - CDA17).

En rapport avec des observations plus anciennes, l'hypothèse de la présence de **l'Aster-Yellow** (*Candidatus Phytoplasma asteri*) a été rapidement mise en avant. Mais la question de la présence d'un (d'autres) microorganisme(s) a été envisagée. Ainsi, des échantillons ont été adressés pour analyses et depuis les résultats indiquent :

- L'absence de détection de la bactérie Candidatus Liberibacter solanacearum.
- La présence d'un phytoplasme et l'identification de *Candidatus Phytoplasma solani*.

Candidatus Phytoplasma solani:

Ce microorganisme est principalement connu sur les cultures de tomates (éventuellement sur pomme de terre). *Candidatus Phytoplasma solani* peut également infecter la lavande.

<u>Confusions possibles</u>: Risque fort de confusion avec des symptômes de jaunisse provoqués par un virus ou par un problème abiotique (réaction non parasitaire).

<u>Transmission</u>: Organisme non transmissible par les semences mais il peut être transmis par des insectes vecteurs dont le principal est la cicadelle *Hyalesthes obseletus* (en mode persistant), ou par la cuscute (*Cuscuta campestris, C. epilinum, C. trifolii...*) ou l'Orobanche (*Orobanche aegyptiaca*).

Mesures de gestion du risque et moyens de maîtrise :

- avant mise en place : utiliser des plants sains, désherber les abords
- en cours de culture : respecter les mesures de prophylaxie (vide sanitaire, nettoyer et désinfecter les abris, entretenir les abords de cultures ou d'abris, nettoyer et désinfecter le réseau d'irrigation, le matériel de travail, les mains, ...), protéger les plantes d'un agro-textile (voile), éliminer les plantes douteuses et les mauvaises herbes, maitriser les vecteurs en particulier les cicadelles.
- pour la culture suivante : pratiquer des rotations de culture, éliminer les déchets culturaux

Notes nationales et informations

• Lien vers la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle en date du 14 octobre 2022 : <u>ICI</u>.



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CDA 17 et 79, FRAB et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".

